

Relevé archéologique sur le site de la Natière,
Saint-Malo (Ille-et-Vilaine)



© Teddy Seguin / ADOMAR

APPEL À PROJETS « NEPTUNE »

Nouvelle Exploration Patrimoniale Triennale
des Univers Nautiques Engloutis

GALV DA RAKTRESOÙ «NEPTUN»



LA RÉGION S'ENGAGE EN FAVEUR DE L'ARCHÉOLOGIE
SOUS-MARINE.

AR RANNVRO A LABOUR EVIT MAD
AN ARKEOLOGIEZH DANVOR

Les instruments du chirurgien découverts
sur la frégate corsaire la Dauphine
(1704, épave Natière 1, Saint-Malo).



© Frédéric Osta, Images & Illustrations

La Région met à l'honneur la thématique de l'archéologie sous-marine, subaquatique et de l'estran. Objectif de l'appel à projets : encourager la connaissance, renforcer la conservation, développer la valorisation et stimuler l'innovation autour de ces patrimoines.

QUELS TYPES DE PROJETS PROPOSER ?

Ces patrimoines à fort potentiel de valorisation, aujourd'hui sous-exploités, devraient pouvoir susciter des actions concrètes telles que des projets d'enrichissement de la connaissance scientifique, de restauration, de sensibilisation-médiation auprès du grand public, de mise en valeur culturelle et touristique ou encore de démarches innovantes, y compris participatives.

Ces projets pourront concerner :

- des inventaires, études, prospections ou formations... (volet Connaissance),
- la préservation de sites ou la restauration de collections archéologiques publiques (volet Conservation),
- la création d'outils pédagogiques et de médiation, la mise en place d'expositions, de programmations culturelles et touristiques, l'aménagement de parcours in situ, l'organisation de colloques et séminaires... (volet Valorisation),

- l'élaboration de nouveaux protocoles et outils de recherche, la création de nouveaux modes de valorisation touristique, d'applicatifs numériques, l'expérimentation de démarches collaboratives... (volet Innovation).

QUI PEUT PARTICIPER ?

Les acteurs publics comme privés : universités, étudiants et chercheurs, établissements d'enseignement supérieur, musées, collectivités, Parcs naturels régionaux, fondations, associations.

QUI CONTACTER ?

Conseil régional de Bretagne

Direction Tourisme, Patrimoine et Voies navigables

valorisation.patrimoine@bretagne.bzh

Tél. : 02 22 93 98 12

Pour en savoir plus : bretagne.bzh